



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	11

L'an 2022, le 9 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/12/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/12/2022.

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, ZIELINSKI Laetitia, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Excusée : CHAPT Sabine

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 21/12/2022
Et
Publication ou notification du :
21/12/2022

A été nommé secrétaire : Secrétaire : SUTRE Sébastien

2022-08-14 – DM N°7 - Augmentation des crédits 2113-192

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que tous les lots du lotissement le Renclos sont vendus et que l'ensemble des travaux d'aménagement sont terminés.

Les écritures nécessaires à la clôture du Budget annexe « Lotissement le Renclos » ont été passées tant sur le BP Lotissement que sur le BP Commune.

Nous avons constaté une erreur de prévision et d'écriture sur le compte 2113-192 du BP Commune de 0.45 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de prendre la Décision Modificative suivante :

2113-192 : + 0.45 €

2132-140 : - 0.45 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire :

- à prendre la Décision Modificative proposée ci-dessus
- à passer les écritures nécessaires à cette régularisation à savoir :

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le 21/12/2022

ID : 016-211601455-20221209-20220814-DE



un mandat complémentaire au 2113-192 de 0.45 € sur le BP Commune

un titre complémentaire au 7015 de 0.45 € sur le BP Lotissement le Renclos

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/12/2022
Le Maire
Georges DEVIGE



16145

COMMUNE DE FOUSSIGNAC

Code INSEE

COMMUNE DE FOUSSIGNAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Augmentation des crédits 2113-192

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2113-192 : Terrains Lotissement le Renclos	0.00 €	0.45 €	0.00 €	0.00 €
D-2132-140 : GRANGE RUE DE L EGLISE	0.45 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.45 €	0.45 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.45 €	0.45 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

